Extrait du OIEau

http://www.oiagua.eu/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/onema-une-nouvelle-convention-avec

Onema : une nouvelle convention avec l'OIEau pour 2011-2013

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

Date de mise en ligne : vendredi 1er janvier 2010

OIEau

Copyright © OIEau

L’Office National de l’Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) a été créé en 2007 parle Ministère chargé de l’Ecologie pour développer les connaissances et les capacités d’expertise dans le domaine de l’eau et accompagner la mise en oeuvre des politiques publiques.
Plusieurs des activités de l’ONEMA concernent des domaines où l’OIEau dispose d’un savoir faire : la mobilisation de la communautés cientifique et technique, la diffusion des connaissances, la mise en oeuvre du Système d’Information sur l’Eau (SIE), l’appui à la gestion territoriale de l’eau.

C’est tout naturellement que l’ONEMA et l’OIEau ont établi dès 2008 un contrat d’objectifs de trois ans.

Pendant cette période, de grands chantiers ont été menés en commun. Ainsi, l’accès à l’ensemble des documents liés à l’eau a été conçu et mis en oeuvre à travers le portail www.documentation.eaufrance.fr ; le service d’Administration Nationale des Données et Référentiels sur l’Eau (Sandre)a considérablement accru ses travaux de normalisation des données pour accompagner le développement du SIE ; la réalisation de synthèses et plaquettes ont accompagné une politique de valorisation des données ; l’animation des communautés d’acteurs s’est développée à l’image de Gest’eau pour la gestion locale de l’eau ou de Cart’eau, qui offre un panorama complet de la recherche et du développement,de ses acteurs et des compétences dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques en France.

Cette première période d’activités communes intenses a aussi permis aux deux organisations de mettre au point les méthodes pour mieux travailler ensemble et c’est sans hésitation qu’elles ont décidé de conclure un contrat d’objectifs pour une nouvelle période de trois ans .

Outre la poursuite des actions engagées pour l’animation des activités documentaires et l’appui à la gestion locale de l’eau, l’accent est mis sur le développement du SIE, en particulier à travers le Sandre. En effet, le Schéma National des Données sur l’Eau approuvé par arrêté interministériel en août 2010 consacre le rôle clé du Sandre dans la constitution des référentiels techniques du SIE.
Enfin un nouveau chantier s’ouvre, afin que les savoir-faire de l’OIEau accompagnent le développement des formations professionnelles dans le domaine des milieux aquatiques et de la mise en oeuvre des politiques de l’eau.

Copyright © OIEau